



EXCALIBER™

OUE-BTX1-N-B

Thermostat bimétallique mural antidéflagrant

Classe I, Division 1 & 2, Groupes C & D

Classe II, Division 1, Groupes E, F & G

Classe II, Division 2, Groupes F & G; Classe III; T6

Classe I, Zone 1, Ex db, Groupes IIA, IIB, T6, Gb

Classe I, Zone 2, Ex dc, Groupes IIA, IIB, T6, Gc

Classe I, Zone 1, AEx db, Groupes IIA, IIB, T6, Gb

Classe I, Zone 2, AEx dc, Groupes IIA, IIB, T6, Gc

Classe II, Zone 21, Ex tb, Groupes IIIA, IIIB & IIIC, T85°C, Db

Classe II, Zone 22, Ex tc, Groupes IIIA, IIIB & IIIC, T85°C, Dc

Classe II, Zone 21, AEx tb, Groupes IIIA, IIIB & IIIC, T85°C, Db

Classe II, Zone 22, AEx tc, Groupes IIIA, IIIB & IIIC, T85°C, Dc

-50°C ≤ T amb ≤ +40°C, IP66, Type 4

Pour le contrôle de température des emplacements dangereux, faites confiance au thermostat antidéflagrant bimétallique de la série ExCaliber™ pour sa robustesse, sa précision et sa fiabilité.

Les caractéristiques et avantages comprennent :

- Couvercle boulonné amovible offrant un accès instantané pour l'installation et l'entretien.
- Vis de verrouillage du cadran empêchant les réglages indésirables.
- Isolateur de phénolique entre le bouton et la base du thermostat prévenant la dérive de température.
- Classification IP66 / Type 4 pour la protection contre l'humidité et la poussière.
- Boîtier en aluminium sans cuivre ou laiton exposé permettant les applications dans les environnements contenant du H2S.
- Sans CFC et sans mercure, aucun nivellement requis.
- Plaque de détection bimétal (OLF) à action rapide et précise n'étant pas affectée par l'altitude.
- Deux ouvertures de 3/4 "NPT" facilitant le câblage en chantier (inclus un bouchon d'obturation de 3/4").
- Permet un câblage vertical ou horizontal pour une plus grande flexibilité.
- Peut être utilisé pour contrôler directement les moteurs à faible HP et les charges résistives.
- Test d'impact réalisé par une tierce partie assurant une durabilité garantie.

Applications :

Chaussages, ventilateurs et climatiseurs.

Méthodes de protection :

Antidéflagrant : CSA 22.2 No. 30
UL 1203
CSA/UL 60079-1

Inflammation de poussières : CSA 22.2 No. 25
UL 1203
CSA/UL 60079-31

Indice de protection : IEC 60529
CSA 22.2 No. 94
UL 50

Le OUE-BTX1 est disponible en option intégrée pour tous les modèles de la série OPXA. Une trousse de conversion permettant le remplacement aisément d'un thermostat intégré pour un thermostat mural est disponible (OUE-BLK1-N-B).

Spécifications :

(SPDT pour les applications de chauffage ou de climatisation)

Plage de réglage de température :	5°C à 25°C (40°F à 80°F)
Écart de température	
(facteur d'hystéresis) :	+/- 1°C (1.8°F) du point de consigne
Limite de fonctionnement :	-50°C (58°F) ≤ T amb ≤ +40°C (104°F)
Température d'entreposage :	-50°C à +60°C (-58°F à +140°F)
Commutation :	Action instantanée
Entrées de câbles :	Deux 3/4" NPT (incluant un bouchon d'obturation 3/4")
Indice de protection :	IP66/Type 4
Poids net :	1.5 kg (3.3 lb)
Poids à l'expédition :	1.6 kg (3.5 lb)
Dimensions à l'expédition :	12.7 cm x 12.7 cm x 15.2 cm (5" x 5" x 6")



Vis de blocage

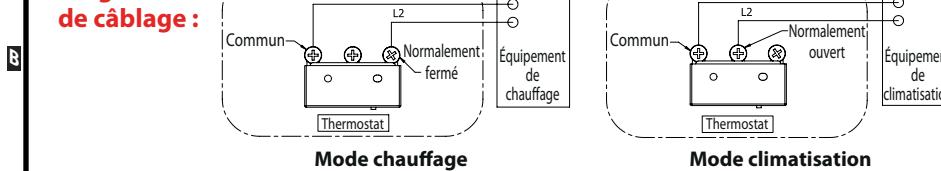


Caractéristiques électriques : (Contact sec)

22 AMP jusqu'à 480VCA, 50/60 Hz; 1/2HP @ 125VCA ; 1HP @ 250VCA
« Pilot Duty » : 490 VA @ 125VCA, 800 VA @ 250VCA

Modèle : BTX1-N-B

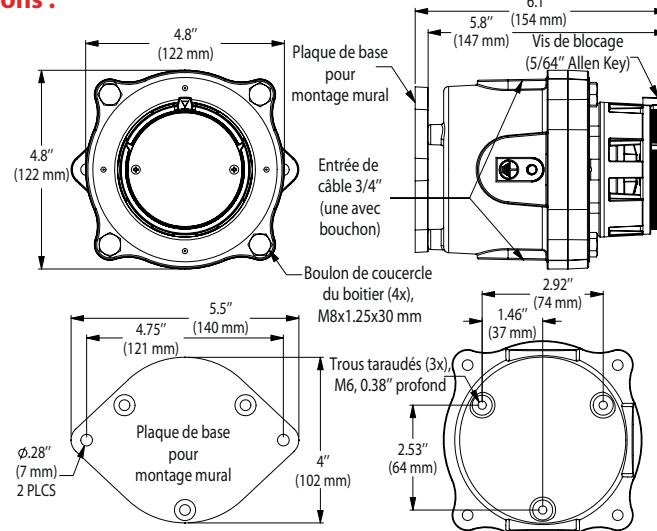
Diagramme de câblage :



Mode chauffage

Mode climatisation

Dimensions :



Garantie limitée de 36 mois

Ouellet Canada inc. garantit le thermostat bimétal antidéflagrant ExCaliber™ contre tout défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pendant une période de trente-six (36) mois à compter de la date d'achat et selon les termes suivants :

1. Le thermostat ne doit pas être modifié de quelque manière que ce soit.
2. Le thermostat doit être entreposé, installé et utilisé uniquement conformément au manuel du propriétaire et aux informations de sa plaque signalétique.
3. Le thermostat peut être retourné à notre usine pour réparation ou remplacement (à notre discrétion), frais de transport prépayés.
4. La contamination par la saleté, par la poussière, etc. ou par la corrosion ne sera pas considérée comme un défaut.
5. Cette garantie est limitée à l'équipement actuel impliqué et, en aucun cas, ne doit inclure les coûts d'installation ou de retrait, ni les dommages ou pertes consécutives.

Ouellet Canada inc. se réserve le droit de modifier l'information sur cette fiche ou ses produits en tout temps et sans préavis.